

## Société | Philippe Madrelle signe une convention unique entre le Département et Pôle emploi



Ce lundi 17 novembre, à l'hôtel du Département, Philippe Madrelle et Jean Bassères, directeur général de Pôle emploi ont signé une convention unique en Aquitaine entre le Département et Pôle emploi pour renforcer l'accompagnement global des publics rencontrant des difficultés tant professionnelles que sociales. "Les personnes en difficulté ont besoin de voir des mains se tendre vers eux pour retrouver leur dignité", a souligné Philippe Madrelle, le président du Conseil général.

C'est un euphémisme de le dire... Dans le cadre de sa recherche d'emploi, le demandeur d'emploi peut rencontrer des difficultés sociales (santé, logement, finances...) pouvant freiner son accès ou retour à l'emploi. Afin d'accompagner ces demandeurs d'emploi, Pôle emploi et le Conseil Général de Gironde renforcent leur partenariat pour mieux articuler leurs interventions respectives sur le champ de l'emploi et du social. La convention signée ce lundi 17 novembre entre les deux institutions a de multiples objectifs : favoriser l'accès à l'emploi par une meilleure prise en compte des freins sociaux et professionnels des demandeurs d'emploi (qu'ils soient ou non bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active) et prévenir le risque de précarité et d'exclusion. Plus globalement, c'est une nouvelle façon d'appréhender le problème. Il s'agit ainsi de répondre aux besoins des demandeurs d'emploi en décloisonnant la prise en compte de leurs difficultés sociales et professionnelles nécessitant de mobiliser les expertises de chacun de manière simultanée et coordonnée. Dans le même, la convention invite à simplifier le parcours du demandeur d'emploi en lui attribuant un conseiller qui veille à l'articulation des réponses mobilisées sur les deux champs.

**Décloisonner la prise en charge des problèmes des personnes en recherche d'emploi** Le déploiement de conseillers Pôle emploi dédié, en lien avec des professionnels du travail social du Conseil général, est prévu début 2015. L'expérimentation a été menée à Bordeaux et dans le Sud-Gironde avec succès. L'an prochain, "22 conseillers Pôle emploi seront positionnés sur ce dispositif en Gironde", a précisé Jean Bassères, directeur général de Pôle emploi. Cette convention devrait permettre aux conseillers Pôle emploi d'élaborer des parcours prenant davantage en compte les aspects sociaux, pour l'ensemble des demandeurs d'emploi. De leur côté, les travailleurs sociaux ayant en charge l'accompagnement social des personnes inscrites comme demandeurs d'emploi se sentiront moins seuls et pourront désormais s'appuyer sur l'expertise des

conseillers Pôle emploi. Cette convention entre le Conseil général de Gironde et Pôle emploi est la première de ce type en Aquitaine et la plus importante en France. Cette démarche s'inscrit dans le plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale adopté par le gouvernement en 2014.



Nicolas César

*Crédit Photo : NC*

*Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 18/11/2014*

*[Url de cet article](#)*